



1. **Nom et Adresse : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex**
2. **Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire -**
3. **Type de procédure : Procédure Adaptée - Art 28 du C.M.P. MAPA 2011/077T**
4. **Objet du marché : Construction d'un RESTAURANT au Groupe Scolaire Jean Mermoz et de 2 classes supplémentaires pour l'école maternelle, en 2 bâtiments modulaires ou préfabriqués.**

Les travaux seront exécutés en un MARCHE UNIQUE, avec les spécifications particulières suivantes :

- ✚ VRD/TERRASSEMENT
- ✚ GROS OEUVRE
- ✚ PAROIS DE FACADES
- ✚ ETANCHEITE/ZINGUERIE
- ✚ MENUISERIES EXTERIEURES
- ✚ MENUISERIES INTERIEURES
- ✚ SERRURERIE
- ✚ PLATRERIE
- ✚ PAROIS ISOTHERMES
- ✚ ELECTRICITE COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES
- ✚ CHAUFFAGE CLIMATISATION/VENTILATION/PLOMBERIE SANITAIRE
- ✚ CARRELAGE
- ✚ SOLS SOUPLES
- ✚ PEINTURE

5 **Lieu d'exécution :** 31600 MURET (20 & 30, rue du Maréchal Lyautey)

6. **Critères (voir Règlement de la Consultation)**

▪ **Sélection des CANDIDATURES :**

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité – portant les montants garantis
- Garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identifications équivalentes) - Expérience professionnelle - Références en rapport avec la nature et l'importance des marchés.

▪ **Attribution du MARCHE :**

- 1 - Prix des prestations 60 %
- 2 - Valeur technique de l'offre 40 % -

7 **Retrait du Dossier de Consultation :**

→ sur le site dématérialisé de la Collectivité : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

8 **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :**

Envoi par courrier recommandé OU express OU dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2^{ème} étage) - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage – 27, rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex

9 **Caractéristiques principales du Projet :**

Le projet consiste à créer un nouveau restaurant scolaire de 624,00m² de surface avec une capacité d'accueil plus importante que le restaurant scolaire actuel.

Ce nouveau bâtiment proposera 3 salles de restauration :

- *Un espace dédié aux élèves de l'école élémentaire d'une surface de 268,00m² ;*
- *Un espace dédié aux élèves de l'école maternelle d'une surface de 98,00m²*
- *Et enfin un espace réservé à la restauration des adultes d'environ 50,00m².*

La surface totale des cuisines sera de 109,75m².

Ensuite 2 classes supplémentaires seront construites pour une surface totale de 129,00m².

Ces 2 classes supplémentaires d'environ 55,00m² chacune permettront à l'école maternelle une réorganisation de leur façon de travailler au sein du Groupe Jean Mermoz.

Les élèves de la maternelle pourront accéder directement à l'espace de restauration qui leur est réservé par le couloir actuel de l'école.

Possibilité de recours à l'article 35 II 5° et 6° (R.C)

Visite des Lieux : obligatoire – sur Rendez-vous – Ernest BALLARIN Port : 06. 22. 38 .84 .21

10 Durée du marché : Date prévisionnelle début de l'opération : début Janvier 2012 – Date obligatoire fin de l'opération : 31/12/2012.

11 Délais exécution : au plus 8 mois y compris la période de préparation et les congés d'été.

12 Conditions relatives au marché : les candidatures seront entièrement rédigées en langue française

13 Condition relatives aux garanties et cautionnement : avance forfaitaire possible avec remise d'une Garantie à Première Demande du même montant que l'avance

14 Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur Budget principal de la Ville section d'investissement (emprunt et subvention du Conseil Général). Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs

a. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

1. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

15 Renseignements techniques - administratifs – Demande écrite par : Fax 05 61 51 95 41 -

16 Date limite de réception des offres : Mercredi 21 Décembre 2011 - 10 heures -

17 Délai de Validité des offres : 90 jours

18 Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 29 Novembre 2011 -